

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 5 mars 2012, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Madame Marielle Roy,  
Madame Solange Tremblay,  
Monsieur Lorenzo Ouellet,  
Monsieur René-Jacques Gallant,  
Monsieur Jocelyn Caron,  
Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

#### **Résolution 2012-03-084**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

#### **Réunion ordinaire 5 mars 2012 Ordre du jour**

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de février 2012;
4. Urbanisme :
  - 4.1 Rapport de visite – Monsieur Aubert Lévesque;
  - 4.2 Rapport de visite – Monsieur Albert Hammond;
  - 4.3 Rapport de visite – Monsieur Pierre-André Paquet;
  - 4.4 Uniboard Canada inc. – Mesure de bruit environnemental de l'usine;
  - 4.5 Plan d'assainissement municipal;
5. Règlements :
  - 5.1 Avis de motion – Règlement sur les immeubles industriels;
  - 5.2 MRC de La Matapédia – Avis publics et règlements 2011-17 et 2011-18;
  - 5.3 Règlement sur le colportage;

- 5.4 Règlement d'emprunt 2012-02 – Phase 2 Gare patrimoniale;
  - 5.5 Dépôt du certificat pour la tenue de registre du règlement 2012-03;
6. Invitations :
- 6.1 Gala PRISM;
  - 6.2 Formation pour animer 6 ateliers en loisir adaptés aux personnes âgées;
  - 6.3 Commission sur les ressources naturelles et le territoire – Aires protégées;
  - 6.4 Concours québécois en entrepreneuriat Bas-Saint-Laurent;
  - 6.5 Commissions itinérantes – Développement durable;
  - 6.6 Fête nationale du Québec – Programme d'assistance financière aux manifestations locales;
  - 6.7 Les Fusiliers du St-Laurent – 143<sup>e</sup> anniversaire du régiment;
7. Demandes d'appui :
- 7.1 Fabrique de Sayabec – Souper-bénéfice;
  - 7.2 CLD de La Matapédia – Concours québécois en Entrepreneuriat;
  - 7.3 Club Lions – Congrès 2012;
  - 7.4 Grand Prix cycliste de La Matapédia;
  - 7.5 Véloroute Desjardins de La Matapédia;
8. Correspondance :
- 8.1 MAMROT – Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout – Accusé de réception;
  - 8.2 CLD de La Matapédia – Résultats du sondage sur l'offre de service en développement rural;
  - 8.3 Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Programme de renouvellement des conduites (PRECO);
  - 8.4 Les municipalités et leurs partenaires lancent un cri d'alarme – Crise forestière;
  - 8.5 Remerciements - Maison des Jeunes de Sayabec;
  - 8.6 URLS – Chèque de 5 000 \$;
  - 8.7 Semaine québécoise des adultes en formation au Bas-Saint-Laurent;
  - 8.8 Remerciements de Tremplin Travail – Séjour exploratoire;
  - 8.9 Uniboard Canada – Demande de don;
9. Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent – Assemblée générale;
10. Ministère des Finances – Refinancement d'un montant de 544 700 \$;
11. Taxes d'accise 2010-2013 :
- 11.1 Transport Martin Alain inc.;
  - 11.2 MAMROT – Bilan de la programmation des travaux;
12. Ouverture du chemin McNider, de la route Drapeau et du rang 12;
13. Bourses Jean-Marc Gendron;
14. Appel d'offres concernant les rues de la municipalité;
15. MRC de La Matapédia :
- 15.1 Avis d'inscription – Entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau;
  - 15.2 Avis d'inscription – Modification du règlement 09-2009 - Gestion des cours d'eau;

- 15.3 Assurance erreurs et omissions des inspecteurs en bâtiment et en environnement;
  - 15.4 CSSS de La Matapédia – Fourniture de moniteurs défibrillateurs;
  - 15.5 Appel d’offres regroupé 2012 – Abat-poussière liquide;
  - 15.6 Entente relative à la mise en commun des ressources pour la révision des politiques familiales municipales et pour les démarches Municipalité amie des aînés (MADA);
  - 15.7 Avis d’inscription – Usine Bois Serco de Saint-Vianney vs garanties d’approvisionnement;
  - 15.8 Avis d’inscription – Aires protégées, information et consultation;
  - 15.9 Autorisation à héberger une compilation administrative des règlements d’urbanisme municipaux sur son site Internet;
- 16. Comité de développement socio-économique de Sayabec;
  - 17. Tableau Lions – Gagnon Image;
  - 18. FTQ – Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER);
  - 19. SER de la Métis Inc. – Mise en valeur des forêts privées;
  - 20. Prix du Mérite municipal;
  - 21. Rencontre de travail avec le Service de sécurité incendie de la MRC et de la Municipalité de Sayabec;
  - 22. Commission municipale – Demande d’audience – Révision La maison des Jeunes de Sayabec;
  - 23. Réseau routier Lac-Alfred;
    - 23.1 Convention réseau routier Lac-Alfred;
    - 23.2 Modifications route Pouliot;
  - 24. Ministère des Transports – Permis d’intervention – Année 2012;
  - 25. Démission de monsieur René-Jacques Gallant au Centre communautaire;
  - 26. Association canadienne pour la santé mentale – Semaine de la santé mentale;
  - 27. Planification des activités de loisirs de février à août 2012;
  - 28. Surnuméraire travaux publics;
  - 29. Projet réseau chaleur biomasse;
  - 30. Centre sportif – Employés;
  - 31. Rapport d’approbation – Budgets 2012 – OMH;
  - 32. Comptes à accepter – Février 2012;
  - 33. Affaires nouvelles :
    - 1. Motion de félicitations «Sayabec en fête»;
    - 2. Décès de monsieur Jean-Marc Roy, maire de Saint-Alexandre-des-Lacs;
    - 3. Motion de remerciements à monsieur Fernand Saint-Laurent;

4. Abroger la résolution 2012-02-055;
5. CPE l'Enfant-Joue – Projet de 31 places;

34. Période de questions;

35. Levée de l'assemblée.

#### **Résolution 2012-03-085**

#### **Adoption des procès-verbaux**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de février 2012 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

À l'ouverture de la séance publique du Conseil municipal, madame Marielle Roy, conseillère, demande d'apporter une correction à la résolution 2012-02-055 en enlevant « en participant à la réalisation du projet par le don d'un terrain. La localisation de ce terrain sera à déterminer ultérieurement par les membres du Conseil municipal ».

Cette résolution concernait une demande d'appui du CPE l'Enfant joue de Saint-Moïse.

#### **Résolution 2012-03-086**

#### **Rapport de visite – Monsieur Aubert Lévesque**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, à faire parvenir un constat d'infraction au coût de 150 \$ plus les frais, à monsieur Aubert Lévesque demeurant au 1, chemin Lévesque à Sayabec, concernant la pose d'un revêtement extérieur non conforme au règlement de zonage #2005-04. Suite à une inspection réalisée le 7 juillet 2011, l'inspecteur municipal a constaté qu'aucun revêtement n'a été posé.

#### **Résolution 2012-03-087**

#### **Rapport de visite – Monsieur Albert Hammond**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder une prolongation à monsieur Albert Hammond demeurant au 52, route Rioux pour la pose d'une finition extérieure conforme sur la toiture de son garage. Monsieur Hammond aura jusqu'à septembre 2012 pour réaliser ses travaux.

#### **Résolution 2012-03-088**

#### **Rapport de visite – Monsieur Pierre-André Paquet**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, à faire parvenir un constat d'infraction au coût de 150

\$ plus les frais, à monsieur Pierre-André Paquet demeurant au 216, rang 2 à Sayabec, concernant des travaux non-effectués suite à une mise en demeure concernant le règlement de zonage #2005-04, articles 6.6.1 et 6.6.2.

---

4.4 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, a déposé un rapport provenant de Genivar concernant Uniboard Canada Inc. Ce rapport a pour titre «Mesure de bruit environnemental de l'usine d'Uniboard Canada Inc., division de Sayabec».

---

**Résolution 2012-03-089**

**Génivar – Mesure de bruit –  
Uniboard Canada**

Suite à la transmission du rapport de Génivar inc. concernant la «Mesure de bruit environnemental de l'usine d'Uniboard Canada Inc., division de Sayabec», il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer Genivar Inc. que contrairement à l'information que l'on retrouve au point 3.1 du rapport de Genivar intitulé «Réglementation municipale», la municipalité de Sayabec possède effectivement un règlement sur le bruit et fera parvenir le plus rapidement possible ce règlement à Genivar Inc.

**Résolution 2012-03-090**

**Plan d'assainissement municipal**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire parvenir une lettre aux résidents du secteur 1 selon la carte déposée au Conseil municipal, relativement à la condition de leurs installations indépendantes de traitement des eaux usées.

**Résolution 2012-03-091**

**Avis de motion – Règlement sur les  
immeubles industriels**

Monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement sur les immeubles industriels.

---

5.2 La MRC de La Matapédia a fait parvenir à la municipalité de Sayabec les règlements 2011-17 et 2011-18 ainsi que les avis publics d'entrée en vigueur de ces règlements. Le règlement 2011-17 abroge et remplace les règlements no 04-2066, 07-2006 et 08-2007. Le règlement 2011-18 modifie le règlement no 09-2009.

---

**Résolution 2012-03-092**

**Avis de motion – Règlement sur le colportage**

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement sur le colportage.

- 
- 
- 5.4 Ce point est à l'étude par les membres du Conseil municipal.
- 5.5 Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal le certificat pour la tenue de registre pour le règlement 2012-03.
- 6.1 Une invitation a été reçue pour le Gala PRISM qui se tiendra le 9 mars 2012 à 19 h au Centre communautaire de Sayabec.
- 
- 

**Résolution 2012-03-093**

**Invitation – Formation clés en main  
Ateliers en loisir adaptés aux  
personnes âgées**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Vanessa Fillion, coordonnatrice, à la formation clés en main qui se tiendra à Amqui, samedi le 21 avril 2012 de 9 h à 15 h 30 au Centre communautaire, local 122. Cette formation enseigne des techniques pour animer 6 ateliers en loisir adaptés aux personnes âgées. Cette formation est offerte gratuitement.

**Résolution 2012-03-094**

**Invitation – Commission sur les  
ressources naturelles et le territoire  
– Aires protégées**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, de messieurs Jean-Guy Chouinard, conseiller, monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Myriam Chouinard, agente de développement socio-économique, à une rencontre d'information portant sur les aires protégées qui se déroulera le 27 mars 2012 à 13 h 30 à l'Hôtel Rimouski. Il n'y a aucun coût pour cette rencontre.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2012-03-095**

**Concours québécois en  
entrepreneuriat Bas-Saint-Laurent  
– Conférence de presse**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les

conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Myriam Chouinard, agente de développement socio-économique, à prendre part à la conférence de presse concernant le Concours québécois en entrepreneuriat Bas-Saint-Laurent. Cette conférence se tiendra mardi, le 6 mars 2012 à compter de 10 h à l'école primaire de Saint-Léon-le-Grand. Il n'y a aucun frais rattaché à cette conférence.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

---

6.5 Une invitation a été reçue concernant une commission itinérante sur le développement durable à Notre-Dame-du-Portage, le 14 mars 2012 de 9 h à 16 h.

---

**Résolution 2012-03-096**

**Fête nationale du Québec -  
Programme d'assistance financière  
aux manifestations locales**

**ATTENDU QUE** La Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

**ATTENDU QUE** La Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**ATTENDU QUE** La population de la municipalité de Sayabec souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**ATTENDU QUE** La municipalité de Sayabec a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**ATTENDU QUE** La programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

**QUE** La municipalité de Sayabec, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

---

6.7 Les Fusiliers du Saint-Laurent ont envoyé une invitation pour un dîner à la chandelle soulignant le 143<sup>e</sup> anniversaire du régiment qui se déroulera à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup à 18 h 30 le samedi 21 avril 2012. Le coût de ce dîner est de 65 \$ par personne, taxes incluses.

---

**Résolution 2012-03-097**

**Demande d'appui – Fabrique de Sayabec**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 235 \$, taxes incluses, afin d'appuyer la Fabrique de Sayabec pour l'organisation de leur souper annuel qui aura lieu au Centre communautaire le 25 mars 2012.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorise un don de 50 \$.

**Résolution 2012-03-098**

**CLD de La Matapédia – Offre de partenariat - Gala régional du Concours québécois en entrepreneuriat**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de participer à titre de partenaire bronze au montant de 250 \$ pour le Gala régional du Concours québécois en entrepreneuriat de la région du Bas-Saint-Laurent organisé à Sayabec, le 3 mai 2012 par le CLD de La Matapédia.

**Résolution 2012-03-099**

**Demande d'appui – Club Lions Congrès 2012**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la demande d'appui du Club Lions afin de permettre l'organisation d'un congrès qui aura lieu du 4 au 6 mai 2012 au Centre communautaire de Sayabec. Le Conseil municipal offre le vin d'honneur le 4 mai ainsi que le paiement d'une dépense de 290 \$ équivalent à la location de 2 salles plus cuisine pour les 3 jours.

Par la même résolution, le conseil municipal de Sayabec accepte le paiement d'une dépense de 175 \$ afin de les appuyer lors du traditionnel banquet au homard du Club qui se tiendra le 12 mai 2012.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que ces dépenses soient payées aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

---

7.4 Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 20 mars prochain par les membres du conseil municipal.

---



**DEMANDE CONCERNANT L'ASPHALTAGE DES  
ACCOTEMENTS DE LA ROUTE 132 DANS LE CADRE DE  
L'AMÉNAGEMENT DE LA VÉLOROUTE DESJARDINS,  
TRONÇON MATAPÉDIEN DE LA ROUTE VERTE**

**CONSIDÉRANT** Que depuis l'année 2007, la Municipalité de Sayabec demande au ministère des Transports du Québec de réaliser l'asphaltage des accotements de la partie de la route 132 située entre les limites municipales de Saint-Moïse et le village de Sayabec (jonction de la rue Lacroix et de la route 132);

**CONSIDÉRANT** Qu'au cours du mois d'octobre 2011, les travaux d'aménagement du tronçon matapédien de la Route verte sur les routes de juridiction municipale ont été entièrement complétés;

**CONSIDÉRANT** Qu'au cours de l'année 2011, le ministère des Transports du Québec a complété l'asphaltage des accotements sur la portion de la route 132 située sur le territoire de la Municipalité de Saint-Moïse, le tout faisant partie du tronçon matapédien de la Route verte;

**CONSIDÉRANT** Qu'au cours des années 2009 et 2010, la MRC de La Matapédia et la Véloroute Desjardins de La Matapédia ont procédé à l'aménagement complet, sur le territoire de la Municipalité de Sayabec, des voies cyclables situées sur les rues, routes et terrains sous juridiction municipale;

**CONSIDÉRANT** Que les accotements non asphaltés de la route 132 créent une discontinuité importante au niveau du réseau cyclable matapédien;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec qu'une requête soit adressée auprès du ministère des Transports du Québec demandant la réalisation, au cours de l'année 2012, de travaux d'asphaltage des accotements de la route 132 située entre les limites municipales de Saint-Moïse et le village de Sayabec (jonction de la rue Lacroix et de la route 132), faisant partie du tracé de la Véloroute Desjardins, tronçon matapédien de la Route verte.

---

8.1 Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a fait parvenir à la municipalité de Sayabec un accusé de réception concernant le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.

8.2 Une correspondance du CLD de La Matapédia a été reçue concernant les résultats du sondage sur l'offre de service en développement rural.

8.3 Une correspondance du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait suite à une demande

d'aide financière soumise par la municipalité de Sayabec concernant le programme de renouvellement des conduites (PRECO) et mentionne la fermeture de ce programme.

- 8.4 Un communiqué de la FQM parle de la crise forestière en mentionnant que les municipalités et leurs partenaires lancent un cri d'alarme.
- 8.5 Les jeunes et les intervenantes de la Maison des Jeunes de Sayabec remercient la municipalité pour le don d'une porte insonorisée pour leur salle d'intervention.
- 8.6 Suite à une entente spécifique avec la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent portant sur l'adaptation des services et infrastructures pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région, l'URLS a accordé un montant de 5 000 \$ à la municipalité de Sayabec.
- 8.7 Dans la semaine du 24 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012 se déroulera la Semaine québécoise des adultes en formation. Un groupe de huit porte-parole issus d'entreprises locales se mobiliseront pour célébrer la 10<sup>e</sup> édition.
- 8.8 Des remerciements ont été adressés à la Municipalité de la part de Tremplin Travail concernant l'accueil de jeunes participants au séjour exploratoire de Place aux jeunes Vallée de la Matapédia qui s'est déroulé le 18 février 2012.
- 8.9 Une demande de don a été envoyée à Uniboard Canada pour une cinquantaine de panneaux de mélamine ayant une épaisseur de 5/8 à 3/4 de pouce afin de permettre la fabrication de tables rondes pour le Centre communautaire.
9. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose un document provenant du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent concernant le nom des deux personnes mandatées par la municipalité pour assister à l'assemblée générale de la corporation qui aura lieu le 26 mai 2012. Étant donné que mesdames Solange Tremblay ainsi que Thérèse Arsenault ont déjà été nommées par le passé, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle résolution.

---

**Résolution 2012-03-101**

**Ministère des finances –  
Refinancement**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec ce qui suit :

**QUE** La Municipalité de Sayabec accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia pour son emprunt du 14 mars 2012 au montant de 544 700 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 2002-11, 2002-12 et 2005-11, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

47 700 \$	2.96 %	14 mars 2013
49 000 \$	2.96 %	14 mars 2014
50 800 \$	2.96 %	14 mars 2015

52 300 \$	2.96 %	14 mars 2016
344 900 \$	2.96 %	14 mars 2017

**QUE** Les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

**QUE** Demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent madame Danielle Marcoux, mairesse, et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant cet emprunt.

**Résolution 2012-03-102**

**Ministère des finances –  
Refinancement**

**ATTENDU QUE** Conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sayabec souhaite emprunter par billet un montant total de 544 700 \$ :

<b>Règlement numéro</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
2002-11	121 200 \$
2002-12	388 000 \$
2005-11	35 500 \$

**ATTENDU QU'** À ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

**QUE** Le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'** Un emprunt par billet au montant de 544 700 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2002-11, 2002-12 et 2005-11 soit réalisé;

**QUE** Les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier;

**QUE** Les billets soient datés du 14 mars 2012;

**QUE** Les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** Les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013.	47 700 \$
2014.	49 000 \$
2015.	50 800 \$
2016.	52 300 \$
2017.	54 300 \$ (à payer en 2017)
2017.	290 600 \$ (à renouveler)

**QUE** Pour réaliser cet emprunt la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 mars 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 2002-11, 2002-12 et 2005-11, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

---

11.1 Ce point est à l'étude par les membres du conseil municipal.

---

**Résolution 2012-03-103**

**MAMROT – Bilan de la programmation des travaux**

**ATTENDU QUE :** La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

**ATTENDU QUE :** La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

**QUE :** La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE :** La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

**QUE :** La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**QUE :** La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

**QUE :** La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**Résolution 2012-03-104**

**Ouverture du chemin McNider,  
de la route Drapeau et du rang 12**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le Centre acéricole matapédien inc. à procéder à l'ouverture de la route McNider à partir du début mars 2012 jusqu'à la fin de la période des sucres. Le tronçon sera ouvert par la Municipalité de Sayabec à partir de l'intersection de la route Sainte-Paule jusqu'au Chemin de la montagne ronde. Le conseil municipal tient à mentionner aux responsables de remettre le chemin en état, advenant des bris causés par la circulation des véhicules.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise l'ouverture du rang 12 jusqu'à l'érablière de monsieur Stéphane Lévesque. Cette section comprend également l'érablière de madame Caroline Poirier et monsieur Yannick Turcotte.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise le déneigement d'une section de la route Drapeau conduisant à l'érablière de monsieur Christian Morin. L'ouverture devrait s'effectuer vers la fin mars début avril.

**Résolution 2012-03-105**

**Bourses Jean-Marc-Gendron**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de déposer la candidature de monsieur Denis Hallé aux bourses Jean-Marc-Gendron.

**Résolution 2012-03-106**

**Appel d'offres concernant les rues  
de la municipalité**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à publier l'appel d'offres concernant la réfection de certaines rues de la municipalité.

**Résolution 2012-03-107**

**Avis d'inscription – Entente inter-  
municipale relative à la gestion des  
cours d'eau**

**ACCEPTATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE  
RELATIVE À LA GESTION DES COURS D'EAU**

**CONSIDÉRANT QUE** La MRC de La Matapédia détient la compétence

exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q. 2005, chapitre 6), ci-après citée [la loi];

**CONSIDÉRANT QUE** L'article 104 de la loi prévoit que la MRC peut adopter des règlements pour régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau, y compris les traverses, les obstructions et les nuisances;

**CONSIDÉRANT QUE** L'article 105 de la loi prévoit que la MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'une obstruction menace la sécurité des personnes ou des biens;

**CONSIDÉRANT QUE** L'article 108 de la loi prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 à 575 du Code municipal du Québec pour exercer les fonctions prévues par l'article 105 (L.C.M.) ainsi que l'application de la réglementation adoptée en vertu de l'article 104 (L.C.M.);

**CONSIDÉRANT QU'** Il est dans l'intérêt des parties de conclure une telle entente afin d'améliorer la surveillance des cours d'eau pour ainsi prévenir les obstructions, les dommages qu'elles pourraient occasionner et les risques de poursuite.

**EN CONSÉQUENCE**, sur une proposition de monsieur René-Jacques Gallant conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

**Que** Le conseil municipal de Sayabec approuve l'entente relative à la gestion des cours d'eau avec la MRC de La Matapédia et autorise madame Danielle Marcoux, mairesse ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

**Résolution 2012-03-108**

**Avis d'inscription – Entente inter-municipale relative à la gestion des cours d'eau**

**Proposition de personne désignée à la MRC de La Matapédia**

**CONSIDÉRANT QUE** La municipalité de Sayabec et la MRC de La Matapédia ont signé une entente intermunicipale en matière de gestion des cours d'eau pour laquelle la municipalité doit proposer à la MRC un de ses employés municipaux de même qu'un remplaçant afin qu'ils soient nommés personne désignée en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*.

**EN CONSÉQUENCE**, sur une proposition de monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, à titre de personne désignée en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* et monsieur Daniel Chamberland, employé au garage municipal pour le remplacer en cas d'absence ou d'incapacité d'agir.

---

15.2 Certaines modifications sont apportées au règlement 09-2009 de la MRC de La Matapédia concernant la gestion des cours d'eau.

---

**Résolution 2012-03-109**

**MRC de La Matapédia – Assurance  
erreurs et omissions des inspecteurs  
en bâtiment et en environnement**

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité de Sayabec a l'obligation d'avoir un fonctionnaire désigné chargé de l'application des règlements d'urbanisme et des lois provinciales et règlements provinciaux;

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité de Sayabec et la MRC de La Matapédia ont conclu une entente intermunicipale en matière d'inspection en bâtiment et en environnement;

**CONSIDÉRANT** Qu'il est devenu nécessaire de nommer les inspecteurs du service d'inspection de la MRC de La Matapédia dû à l'embauche récente d'une nouvelle employée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser les trois inspecteurs du service d'inspection de la MRC de La Matapédia soit, Karine-Julie Guénard, Bruno Caron et Steeve Lavoie, à agir en tant qu'officiers municipaux responsables de l'application des divers règlements d'urbanisme et des lois provinciales et règlements provinciaux et à signer tous les documents liés à ces règlements.

---

15.4 Ce point est à l'étude par le conseil municipal et est reporté à la réunion d'ajournement du 20 mars prochain.

---

**Résolution 2012-03-110**

**Appel d'offres regroupé 2012 –  
Abat-poussière liquide**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de participer, en 2012, aux procédures d'appels d'offres regroupés de la MRC de La Matapédia pour l'achat d'environ 38 500 litres de chlorure de magnésium liquide.

**ENTENTE RELATIVE À LA MISE EN COMMUN DES RESSOURCES POUR LA RÉVISION DES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES ET POUR LES DÉMARCHES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) POUR 10 MUNICIPALITÉS ET LA MRC DE LA MATAPÉDIA**

**CONSIDÉRANT** Que la municipalité de Sayabec de même que neuf autres municipalités de la MRC de La Matapédia ont reçu la confirmation d'une aide financière du ministère de la Famille et des Aînés pour faire la révision des politiques familiales locales et une démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

**CONSIDÉRANT** Que la MRC de La Matapédia a reçu la confirmation d'une aide financière du ministère de la Famille et des Aînés à mettre à jour un plan d'action régional en faveur des familles et des aînés ainsi que la coordination de la révision des politiques familiales locales et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour les 10 municipalités visées à l'entente;

**CONSIDÉRANT** Que les dix municipalités concernées et la MRC ont donné leur accord à la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières requises pour la réalisation de la révision des politiques familiales municipales et la réalisation de la démarche MADA pour les 10 municipalités parties à l'entente.

**CONSIDÉRANT** Que les parties à l'entente jugent qu'il y a lieu de confirmer cette mise en commun des ressources par le biais d'une entente intermunicipale.

**EN CONSÉQUENCE**, sur une proposition de madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

**QUE** Le conseil de la Municipalité de Sayabec approuve l'entente relative à la mise en commun des ressources pour la révision des politiques familiales municipales et pour les démarches Municipalité amie des aînés (MADA) pour 10 municipalités et la MRC de La Matapédia;

D'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Sayabec ladite entente.

---

15.7 Ce point est à l'étude par les membres du conseil municipal.

15.8 La MRC désire informer la Municipalité au sujet des aires protégées qui sont des superficies de terres vouées spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées.

---



**Résolution 2012-03-112**

**Autorisation à héberger une  
compilation administrative des  
règlements d'urbanisme municipaux  
sur son site Internet**

**ATTENDU** Que de nombreux citoyens et professionnels désirent consulter les règlements d'urbanisme municipaux;

**ATTENDU** Que, pour répondre aux besoins exprimés par les citoyens et professionnels, la MRC de La Matapédia est disposée à héberger une compilation administrative des règlements d'urbanisme municipaux sur son site Internet;

**ATTENDU** Que la compilation administrative n'ayant aucune valeur légale, une mention au public rappellerait que seule la version officielle des règlements signée et conservée au bureau de chaque municipalité a une référence légale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec ce qui suit :

1. La municipalité de Sayabec autorise la MRC de La Matapédia à héberger gratuitement sur son site Internet une compilation administrative des règlements d'urbanisme municipaux;
2. La municipalité de Sayabec s'engage à transmettre à la MRC de La Matapédia tous les règlements visant la modification des règlements d'urbanisme municipaux afin d'assurer la tenue à jour de la compilation administrative sur le site Internet de la MRC et à défrayer les coûts relatifs à la mise à jour de ladite compilation administrative;
3. La municipalité de Sayabec reconnaît qu'elle ou la MRC de La Matapédia peut mettre fin en tout temps à l'hébergement de la compilation administrative des règlements d'urbanisme municipaux sur le site Internet de la MRC.

**Résolution 2012-03-113**

**Comité de développement  
socio-économique de Sayabec**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder l'indexation de la subvention pour le salaire de l'agente de développement socio-économique. Le nouveau montant sera de 38 000 \$.

**Résolution 2012-03- 114**

**Tableau Lions – Gagnon Image**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement du dépôt de 30% nécessaire à la signature du contrat pour le tableau électronique Galaxy 20 mm série 3500 au montant de 7498.67 \$, taxes incluses, selon le contrat de vente de Gagnon image du 22 février 2012.

**Résolution 2012-03-115**

**FTQ – Opération pour la  
Sauvegarde des Emplois en Région  
(OSER)**

**CONSIDÉRANT** Les nombreuses pertes d'emplois dans les services publics au cours des dernières années et des derniers mois, et ce tant dans les services gouvernementaux fédéraux, provinciaux et les différentes sociétés d'état;

**CONSIDÉRANT** Que ces pertes d'emplois ont des effets négatifs sur l'économie régionale de même que sur la qualité et la quantité des services offerts à la population;

**CONSIDÉRANT** Que vivre et travailler en région doit demeurer un DROIT et non un PRIVILÈGE;

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, que la municipalité de Sayabec déclare être de celles et de ceux qui vont OSER se lever pour l'avenir de leur région et, de ce fait, il est résolu :

**D'APPUYER** L'Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER) initiée par le Conseil Régional de la FTQ (CRFTQ) Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine et de leur transmettre la présente résolution dûment adoptée et signée;

**D'EXIGER** Des différents paliers de gouvernement et des Sociétés d'État qu'il reconnaissent que l'occupation dynamique du territoire doit passer par le maintien et le développement des services et des emplois dans toutes les régions du Québec et qu'ils prennent les décisions nécessaires à ce que ces principes soient respectés;

**DE RENDRE PUBLIC** L'appui que nous donnons à la présente résolution et d'encourager les regroupements, institutions, associations ou autres auxquels nous sommes membres ou auxquels nous participons, à adopter cette résolution.

**Résolution 2012-03-116**

**SER de la Métis Inc. – Mise en  
valeur des forêts privées**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec toute entente dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées.

**Résolution 2012-03-117**

**Mérite municipal 2012**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription du Salon des mots ainsi que la Planification stratégique au Prix du Mérite municipal 2012 avant le 1er mai 2012.

- 
21. Une rencontre de travail avec des représentants du Service de sécurité incendie de la MRC et de la Municipalité de Sayabec s'est tenue le 16 février 2012 à la salle de conférences de l'hôtel de ville. Dans ce compte-rendu, il faut lire camion auto-pompe et non camion citerne.
- 

**Résolution 2012-03-118**

**Demande d'audience – Révision  
Maison des Jeunes de Sayabec**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de renouveler leur appui à la Maison des Jeunes de Sayabec afin que celle-ci ait une reconnaissance de la part de la Commission municipale du Québec afin d'obtenir une dispense concernant les taxes municipales.

**Résolution 2012-03-119**

**Lac Alfred – Convention réseau  
routier**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec le protocole d'entente intervenu entre la municipalité de Sayabec et EDF Canada, concernant la circulation des camions transportant les composantes d'éoliennes par la route Pouliot et le rang 2 en direction de Val-Brillant. Cette entente exige entre autres que EDF Canada inc. dépose une lettre de cautionnement de 100 000 \$ afin de couvrir les frais encourus suite à des bris de la structure des tronçons routiers empruntés par les transports de composantes d'éoliennes ainsi qu'un don corporatif de 15 000 \$ pour des projets réalisés dans la municipalité de Sayabec.

**Résolution 2012-03-120**

**Lac Alfred - Modifications route  
Pouliot**

**ATTENDU QU'** Une demande a été déposée relativement au parc éolien de Développement EDF EN Canada Inc. en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à des aménagements temporaires sur un chemin municipal afin de permettre d'acheminer les différentes composantes des éoliennes du projet de parc éolien;

**ATTENDU QUE** L'intersection suivante est concernée par cette demande : route Pouliot – Deuxième rang Est;

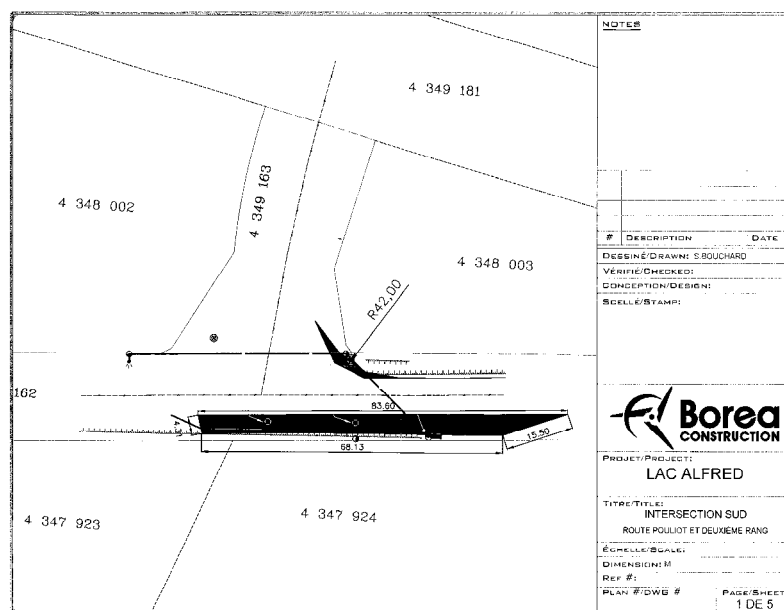
**ATTENDU QUE** Les ouvrages à effectuer consistent à augmenter les différentes surfaces de roulement et des rayons de courbure ainsi que de procéder au remblai de fossés avec installation et prolongement de ponceaux;

**ATTENDU QUE** L'emplacement et les ouvrages visés sont illustrés sur le plan en annexe;

**ATTENDU QUE** Le demandeur s'engage à procéder à la remise en état des lieux lorsque la construction du parc sera complétée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que le conseil autorise et approuve la réalisation de travaux d'aménagement temporaire à l'intersection de la route Pouliot et du Deuxième rang Est et demande aux responsables de Développement EDF EN Canada Inc. d'informer monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, de la date de début des travaux de modifications et de le tenir au courant concernant l'avancement de ce projet.

Le tout tel qu'illustré sur le plan en annexe.



**Résolution 2012-03-121**

**Ministère des Transports – Permis d'intervention année 2012**

**ATTENDU** Que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

**ATTENDU** Que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU** Que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

**ATTENDU** Que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**ATTENDU** Qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

Il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la municipalité demande au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2012 et qu'elle autorise monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer les permis

d'intervention.

- 
25. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal une lettre concernant la démission de monsieur René-Jacques Gallant comme responsable de la scène au Centre communautaire de Sayabec.
- 

**Résolution 2012-03-122**

**Association canadienne pour  
la santé mentale – Semaine de  
la santé mentale**

**CONSIDÉRANT QUE** La Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai sous le thème «Épauliez Alain Térieur! À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important»;

**CONSIDÉRANT QUE** Le personnage d'Alain Térieur invite chaque personne d'être elle aussi un Alain Térieur : **un être qui a besoin d'être épaulé, écouté et respecté.** Ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun;

**CONSIDÉRANT QUE** Les actions favorisant notre thème sont une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de SÉCURITÉ des citoyennes et citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** Le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

**CONSIDÉRANT QUE** Nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% des municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

**PAR CONSÉQUENT,** Il est proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de proclamer la semaine du 7 au 13 mai 2012, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Sayabec, et d'inviter toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de se sentir en sécurité et de se sentir bien en prenant conscience de ses forces et de ses limites, en étant bien entouré, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

---

27. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, a déposé aux membres du Conseil municipal la planification des activités de loisirs de février à août 2012.

---

**Résolution 2012-03-123**

**Surnuméraire aux travaux publics**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'embauche de monsieur Jean-Claude Ouellet à titre de surnuméraire aux travaux publics selon les besoins identifiés par le directeur des travaux publics, monsieur Jean-Marie Plourde.

---

29. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'étude de faisabilité technique et économique concernant le projet réseau chaleur biomasse.

---

**Résolution 2012-03-124**

**Centre sportif - Employés**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de fixer la date de fin d'emploi de messieurs Rock Caron et Jean-Yves Saint-Pierre, préposés au Centre sportif David-Pelletier, au 7 avril 2012.

**Résolution 2012-03-125**

**OMH – Rapport d'approbation – Budgets 2012**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le rapport d'approbation de la Société d'habitation pour les budgets 2012 tel que modifié concernant l'OMH de Sayabec.

---

32. Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 20 mars 2012.

---

**Résolution 2012-03-126**

**Motion de félicitations «Sayabec en fête»**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de transmettre au Comité Sayabec en fête, leurs plus sincères félicitations pour la tenue du spectacle du 3 mars 2012 mettant en scène le groupe Karma Kaméléon.

**Résolution 2012-03-127**

**Décès de monsieur Jean-Marc Roy,  
maire de Saint-Alexandre-des-Lacs**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir à la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs leurs vœux de sympathies pour le décès de monsieur Jean-Marc Roy, maire de Sainte-Alexandre-des-Lacs.

**Résolution 2012-03-128**

**Motion de remerciements à  
monsieur Fernand Saint-Laurent**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que suite à une suggestion de monsieur Michel Durette, de transmettre à monsieur Fernand Saint-Laurent, directeur de la SER de la Métis, des remerciements pour la collaboration qu'il a démontré à l'avancement des projets de la municipalité de Sayabec et de lui souhaiter une retraite des plus agréables.

**Résolution 2012-03-129**

**Abroger la résolution 2012-02-055**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'abroger la résolution 2012-02-055 concernant le CPE L'Enfant-Joue.

**Résolution 2012-03-130**

**CPE L'Enfant-Joue – Projet de 31  
places**

Suite aux discussions concernant l'implantation d'un projet de 31 places en garderie dans la municipalité de Sayabec, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le CPE L'Enfant-Joue dans ses démarches pour un projet de 31 places en garderie dans la municipalité de Sayabec en participant à la réalisation du projet par le don d'un terrain. La localisation de ce terrain sera à déterminer ultérieurement par les membres du conseil municipal.

**Résolution 2012-131**

**Ajournement de la séance**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 22 h 06 et qu'elle soit ajournée au 20 mars 2012 à 19 h 30.

Danielle Marcoux,  
maïresse

Francis Ouellet, directeur général et  
secrétaire-trésorier